

Par l'envoi immédiat de renforts suffisants à nos troupes d'outre-mer, et aidera aussi le Gouvernement dans toutes les circonstances où il livrera contre les puissances totalitaires un vigoureux effort de guerre.

C'est effectivement approuver la motion principale. Ensuite, une partie de la dernière phrase se lit ainsi qu'il suit:

Effort proportionné à la capacité du Canada et à son rang dans le monde.

En d'autres termes, la proposition vise à imposer, ou à soumettre à la Chambre, ce qui constitue un principe général et ne se rapporte pas à la substance de la motion principale.

En 1932, l'honorable député de Yukon (M. Black) alors orateur de la Chambre, s'est prononcé sur un amendement proposé par l'ex-ministre de la Défense nationale (M. Ralston) appuyé par l'honorable député de Vancouver-Centre (M. Mackenzie). Il a déclaré que:

Les amendements à la motion demandant l'approbation d'un accord commercial étaient irréguliers parce qu'ils constituaient une approbation partielle de la motion principale, la négation amplifiée de certaines stipulations de l'accord et une déclaration de principes généraux qui ne peuvent être approuvés que sur certaines motions précises.

A la lumière de cette décision et aussi à cause des termes employés dans l'amendement dont nous sommes saisis, je juge que l'amendement désapprouve la politique du Gouvernement dans les termes:

Tout en n'étant pas invitée à souscrire à toutes les mesures du Gouvernement...

Et plus loin, dans les mots:

...et aidera aussi au Gouvernement dans toutes les circonstances où il livrera contre les puissances totalitaires un vigoureux effort de guerre,

Et ici survient le principe général:

...effort proportionné à la capacité du Canada et à son rang dans le monde.

Pour ces raisons je déclare l'amendement irrégulier.

M. BLACKMORE: Monsieur l'Orateur, rien n'a été négligé pour rédiger cet amendement en conformité du Règlement. Il me semble que la motion du Gouvernement doit permettre un amendement et que votre décision rend presque impossible toute modification de la résolution du Gouvernement. Je crois que Votre Honneur est en train d'établir au Parlement un principe peu sain, j'en appelle donc très respectueusement de votre décision.

M. L'ORATEUR: A l'ordre. Pour rendre ma décision, j'ai examiné cet amendement uniquement à la lumière du Règlement et non en pesant le fond de la question, comme je l'ai déjà dit cet après-midi au sujet de l'amendement proposé par l'honorable re-

présentant de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles). J'ai examiné soigneusement cet amendement et j'en suis venu à cette conclusion. Je ne puis permettre qu'on discute ma décision, à moins qu'on ne veuille en appeler.

M. BLACKMORE: Dans ce cas, j'en appelle bien respectueusement de la décision de Votre Honneur.

M. L'ORATEUR: J'ai décidé que l'amendement proposé par M. Johnston et appuyé par M. Hansell est irrecevable parce qu'il contient une désapprobation négative de la motion principale, tandis qu'on y trouve aussi une approbation de la motion principale et encore, en troisième lieu, dans la dernière ligne de l'amendement se trouve énoncé un principe général. J'ai dit que tout cela est incompatible et c'est pourquoi j'ai déclaré l'amendement irrecevable.

(La décision de monsieur l'Orateur, mise aux voix, est maintenue.)

ONT VOTÉ POUR:

MM.	MM.
Abbott	Ferron
Bence	Fournier (Hull)
Bertrand (Laurier)	Fournier (Maison-neuve-Rosemont)
Bertrand (Prescott)	Fulford
Black (Châteauguay-Huntington)	Furniss
Black (Yukon)	Gardiner
Blair	Gershaw
Blanchette	Gibson
Bonnier	Gladstone
Bourget	Golding
Bradette	Goulet
Breithaupt	Graham
Brunelle	Grant
Cardin	Gray
Casselman, Mme (Edmonton-Est)	Graydon
Casselman (Grenville-Dundas)	Gregory
Chevrier	Hanson (Skeena)
Choquette	Harris (Danforth)
Church	Harris (Grey-Bruce)
Clark	Healy
Claxton	Henderson
Cleaver	Hill
Cloutier	Hoblitzell
Corman	Howden
Coté	Howe
Crerar	Hurtubise
d'Anjou	Isley
Dechêne	Isnor
Denis	Jean
Donnelly	Johnston (London)
Dorion	King, Mackenzie
Douglas	Kinley
Dubois	Kirk
Dubuc	Lacombe
Dupuis	LaCroix
Edwards	Lafliche
Emmerson	Lafontaine
Esling	Lapointe (Lotbinière)
Eudes	Lapointe (Matapédia-Matane)
Factor	Leclerc
Farquhar	Leduc
Fauteux	Léger
Ferland	Little
	McCann